
Transformation structurelle de l'économie marocaine : Quel rôle pour la politique industrielle ?

Azzedine GHOUFRANE

Université Mohammed V-FSJES Souissi

Nabil BOUBRAHIMI-Marouane RAISSI

Université Ibn Tofaïl-FSJES Kénitra

Résumé :

Le changement structurel de l'économie est un processus de long terme. Il implique une amélioration soutenue de la productivité, une diversification de la base productive et une mutation profonde de la composition sectorielle de la croissance et des exportations. Dans ce sens, la transformation structurelle ne résulte d'aucun mécanisme automatique mais suppose une intervention ciblée de l'Etat en vue d'orienter l'économie vers les secteurs à fort potentiel et d'assurer, en conséquence, une allocation optimale et efficace des ressources.

Le but de ce papier est d'élucider le processus de transformation structurelle en mettant le point sur ses acceptions et ses déterminants. Aussi, il s'agit de mettre en lumière le rôle fondamental de la politique économique, en l'occurrence la politique industrielle, dans l'orientation, l'accompagnement et l'accélération du changement structurel de l'économie du Maroc.

Mots-clés : transformation structurelle, politique économique, MCO, cointégration, VECM.

Abstract:

The structural change in the economy is a long-term process. It implies a sustained improvement in productivity, a diversification of the productive base and a deep change in the sectoral composition of growth and exports. In this sense, the structural transformation does not result from any automatic mechanism but requires a targeted State intervention to guide the economy towards high-potential sectors and ensure, therefore, optimal and efficient allocation of resources.

The purpose of this paper is to elucidate the process of structural transformation by clarifying its main meanings and its determinants. In addition, it is to highlight the fundamental role of economic policy, namely industrial policy, in guiding and accompanying structural change of the economy of Morocco.

Keywords: Structural change, economic policy, OLS, cointegration, VECM.

Introduction

La notion de transformation structurelle de l'économie a connu un développement considérable durant ces dernières années. Si ce concept a été amplement étudié dans le cadre de la littérature économique (Clark, 1957 ; Chenery, 1960 ; Kuznets, 1966 ; Syrquin, 1988...etc.), il n'en demeure pas moins qu'il continue d'animer le débat économique compte tenu de l'ampleur des défis auxquels sont confrontées les économies contemporaines.

La transformation structurelle désigne la réorientation de l'économie des secteurs traditionnels à faible productivité vers des secteurs modernes et plus productifs. Ceci se traduit en l'occurrence par un redéploiement des facteurs de production vers des activités offrant de meilleures perspectives. Matsuyama (2008) confère une dimension plus large à la transformation structurelle en la considérant comme une série d'évolutions complémentaires liées à différents aspects de l'économie, comme la composition sectorielle du PIB et de l'emploi, l'organisation du secteur industriel, des institutions politiques...etc.

La transformation structurelle de l'économie se distingue de la thérapie de choc dans la mesure où le changement devrait s'opérer d'une façon transitoire pour ne pas créer de ruptures et pour assurer une reconversion maîtrisée et planifiée sur une période relativement longue. Le changement des structures productives résulte d'un processus de long terme en dirigeant les politiques sectorielles vers les activités à fort potentiel. Ce changement peut se mesurer en analysant les allocations budgétaires par secteur et en évaluant les contributions sectorielles à la croissance économique, à la création d'emplois et aux exportations.

Dans ce sens, la politique économique revêt une importance cruciale et remplit un rôle déterminant. En effet, d'un point de vue conjoncturel, la politique budgétaire, qui représente l'un des instruments les plus puissants de la politique économique au sens keynésien, s'avère déterminante en vue d'assurer l'efficacité allocative des ressources et d'agir sur la structure de l'économie et sur sa configuration sectorielle. Par ailleurs, et d'un point de vue structurel, la politique industrielle s'impose aujourd'hui comme l'un des leviers fondamentaux pour la valorisation et la consolidation des avantages comparatifs de l'économie qui pourrait mener à terme à une véritable endogénéisation des moteurs de la croissance économique.

McMillan et Rodrik (2011) estime que le changement de la structure de l'économie s'accompagne d'une appréciation de la productivité globale et d'une amélioration des revenus à travers deux tendances essentielles : (i) l'essor d'activités économiques à forte productivité ; (ii) le reversement du facteur travail et des autres ressources des activités traditionnelles vers les activités modernes. Il en découle que l'orientation de l'investissement dans la recherche et l'innovation conjuguée à une réallocation efficace des facteurs de production constituent les piliers d'une mutation structurelle réussie de l'économie.

Les capacités productives se développent non seulement grâce à l'accumulation du capital, mais aussi à la faveur du progrès technologique et du changement structurel. Le progrès technologique nécessite généralement des investissements puisque la technologie consiste principalement en machines et autres types de biens capitaux. Mais il exige aussi des connaissances et du savoir-faire, que les individus et les organisations acquièrent par

l'apprentissage et qui font l'objet de procédures et d'arrangements institutionnels (CNUCED, 2006). L'un des enjeux majeurs du processus de la transformation structurelle de l'économie serait sa capacité à générer une croissance économique intensive en emplois productifs durables et de qualité et susceptible d'absorber l'excédent des travailleurs qui proviendraient des secteurs traditionnels.

Certes le Maroc bénéficie d'un cadre macro-économique stable marqué par une maîtrise du taux d'inflation et une amélioration remarquable du déficit budgétaire. Néanmoins, l'économie marocaine reste confrontée à des contraintes considérables dont principalement : (i) l'irrégularité de la croissance ; (ii) le manque de compétitivité des entreprises ; (iii) l'insuffisance de la diversification de l'offre exportable et des partenariats ; (iv) la vulnérabilité aux chocs externes et aux conditions climatiques. Eu égard au choix de l'ouverture économique préconisé par le Maroc, il est essentiel de préciser que le processus de transformation des structures de l'économie exigerait le développement de spillovers susceptibles de permettre une absorption voire une appropriation des connaissances et des techniques à travers le canal du commerce extérieur et celui de l'investissement étranger.

Dans cette perspective, la politique économique est appelée à remplir un rôle clé en vue de permettre au pays d'accélérer son avancée vers la frontière technologique et de rattraper les retards enregistrés dans ce sens. Ainsi, le choc subi par le secteur industriel du Maroc en 2005 suite au démantèlement de l'Accord sur le Textile et les Vêtements (ATV), ayant provoqué une destruction importante d'emplois et la fermeture de nombreuses unités industrielles, a poussé les autorités à repenser le modèle d'industrialisation. Au regard des données factuelles, la politique industrielle marocaine semble avoir eu un impact positif sur les performances du secteur et ce compte tenu de la progression de la valeur ajoutée industrielle qui s'est établi à 6,2% par an sur la période 2006-2013 contre 2,5% entre 1998 et 2005. En effet, le lancement du Plan Émergence en 2004, du Pacte pour l'émergence en 2009 et du Plan national d'accélération industrielle en 2014 témoigne d'une orientation volontariste d'une industrialisation de l'économie.

Le but de cette contribution est d'apporter un éclairage empirique, appuyé par des repérages théoriques, sur le degré de la transformation de la structure de l'économie marocaine en analysant l'évolution des contributions sectorielles à la croissance économique, à la création d'emplois et aux exportations. Il s'agirait également de clarifier si les efforts déployés durant ces dernières années sont porteurs de transformation structurelle et de passer en revue les orientations majeures de la politique industrielle du Maroc et d'en déduire le degré de leur cohérence avec les aspirations d'une reconfiguration structurelle porteuse de croissance soutenable au regard des contraintes économiques, sociales et environnementales.

Notre papier sera articulé autour de trois points : le premier est une revue de littérature relative à la notion de la transformation structurelle, le deuxième s'intéresse au défi du changement de la structure de l'économie marocaine et le troisième propose une analyse empirique de l'évolution de la valeur ajoutée industrielle.

1. Notion de la transformation économique structurelle : une revue de la littérature

La transformation structurelle renvoie généralement à une reconfiguration sectorielle de la production et de l'emploi et désigne un processus de transfert des ressources des secteurs les moins productifs aux secteurs les plus productifs s'accompagnant d'une mobilité des facteurs vers les nouvelles activités. Cette conception s'apparente à la « destruction créatrice Schumpetérienne ».

A cet égard, deux faits stylisés ressortent de ce processus de transformation structurelle : une évolution significative de la contribution du secteur industriel dans le PIB, associée à une baisse soutenue de la part de l'agriculture et de l'emploi agricole accompagnée d'un transfert des travailleurs vers des secteurs plus productifs.

La plupart des travaux ayant abordé la question de la transformation structurelle ont établi des liens d'interdépendance entre la pérennisation de la croissance et le changement des structures de l'économie.

Kuznets (1966, 1971) confère une dimension élargie au changement structurel de l'économie en y introduisant des variables institutionnelles et sociales. Dans ce sens, il estime que *« certains changements structurels des institutions économiques, mais aussi sociales et des croyances sont nécessaires, car, sans eux, la croissance économique moderne serait impossible »*.

Pour Chenery (1979), le développement suppose une évolution de la structure de l'économie qui constitue une condition à la durabilité de la croissance. En effet, le développement économique serait *« l'ensemble des changements interdépendants qui surviennent dans la structure d'une économie et nécessaires à la continuité de sa croissance »*.

Cette corrélation entre la transformation structurelle et la croissance économique résulte d'un processus d'accumulation et de réallocation des facteurs de production, d'innovation techniques et d'amélioration de la productivité de certains secteurs qui deviennent plus attractifs. Cette dynamique se traduit, selon Abramovitz (1983), par une redistribution sectorielle de la croissance et de l'emploi qui constitue une condition et un résultat nécessaire à l'accroissement de la productivité.

S'agissant de Syrquin (1988), il considère que la réaffectation des ressources à des secteurs plus productifs contribue à la croissance. Ainsi, les changements structurels sont une source potentielle de croissance s'ils conduisent à une utilisation plus complète et plus appropriée des ressources. Syrquin (1988) précise également que les changements clés de la structure de l'économie sont les suivants :

- une accélération du taux d'accumulation des facteurs de production au sens de l'émergence d'un secteur manufacturier moderne ;
- une modification de la structure sectorielle de l'activité économique en faveur d'une tendance à l'industrialisation se traduisant par une nouvelle configuration de l'emploi, de la production et de l'affectation des facteurs ;

- un changement dans la répartition spatiale des activités économiques sous l'effet de l'urbanisation de plus en plus poussée des territoires ;
- d'autres effets découlant de l'industrialisation de l'économie tels que la répartition des revenus, la pression sur les facteurs, la transition démographique...

Bairoch (1989) préconise, quant à lui, une vision classique du changement structurel de l'économie dans la mesure où il considère qu'il induit une diminution de la part de l'agriculture dans les grands agrégats macro-économiques. Bairoch estime également que la transformation, en l'occurrence du secteur agricole, est impulsée par l'innovation et l'introduction de la technologie permettant substituer le capital au travail ainsi que par l'utilisation massive des intrants chimiques.

Timmer (2009) explique que la transformation structurelle se traduit par quatre dimensions principales à savoir le recul de la part de l'agriculture dans le PIB et l'emploi, la montée de l'urbanisation impulsée par l'exode rural, le développement des autres secteurs de l'économie et la transition démographique.

Par ailleurs, le rapport de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) de 2005 démontre que la transformation est un processus contingent dont l'évolution et le rythme varient d'une économie à une autre et dépend d'un ensemble de paramètres spécifiques à chaque pays. En effet, les dotations factorielles sont décisives de ce point de vue alors que la vitesse du transfert des ressources, notamment du facteur travail, du secteur primaire vers l'industrie dépend du volume initial de l'emploi agricole, du taux d'accroissement de la population active et du taux d'évolution de l'emploi non agricole.

Dans ce sens, le rapport sur les Perspectives Economiques en Afrique (2013) précise que la transformation structurelle représente une réallocation des ressources économiques des activités les moins productives vers les activités les plus productives. Celle-ci suppose à la fois, l'essor de nouvelles activités plus productives et le déplacement des ressources et de la main-d'œuvre des activités traditionnelles vers les nouvelles.

Il apparaît donc que la transformation structurelle désigne un processus dynamique marqué par un mouvement perpétuel des facteurs et des ressources entre les différents secteurs d'activité à la recherche d'une meilleure productivité et d'un meilleur rendement. C'est à ce titre que la CEA (2013) considère que le changement des structures de l'économie fait référence à «*un transfert massif de ressources d'un secteur à un autre, du fait de changements intervenus au niveau des fondamentaux et des politiques économiques*».

D'un point de vue rétrospectif, il ressort que le secteur manufacturier occupe une place centrale dans ce processus de transformation structurelle qui pourrait être inscrite dans une logique de rattrapage industriel des pays en développement par rapport aux grands pays industrialisés. Néanmoins, et eu égard aux mutations profondes qui marquent l'environnement économique international, ce processus peut revêtir une acception plus large dans la mesure où la structure des différentes économies ne pourraient jamais s'inscrire durablement dans un état stationnaire.

Ce bref éclaircissement du concept de la transformation structurelle nous amène à nous interroger sur le cas de l'économie marocaine qui aspire à franchir l'étape du take-off et à rejoindre le cercle des émergents à travers un modèle qui confère une importance particulière au secteur industriel et qui s'efforce de promouvoir une industrie naissante articulée autour de certaines branches, appelées Métiers Mondiaux du Maroc. Il s'agit alors d'essayer de définir le profil de la croissance économique au Maroc et d'éclairer la cohérence des orientations de politique économique, notamment la politique industrielle, par rapport aux aspirations du changement structurel.

2. Défi de la transformation structurelle de l'économie marocaine

La dépendance du Maroc vis-à-vis du secteur agricole, qui demeure l'un des principaux moteurs de la croissance, constitue l'un des principaux freins au décollage économique du pays compte tenu du caractère erratique de la croissance agricole. De plus, la volatilité des prix des produits agricoles à l'échelle mondiale ainsi que les incertitudes qui caractérisent le partenariat entre le Maroc et l'Union Européenne incitent à une réflexion profonde au sujet de la refonte du modèle économique marocain.

2.1 Evolution rétrospective de la croissance économique au Maroc

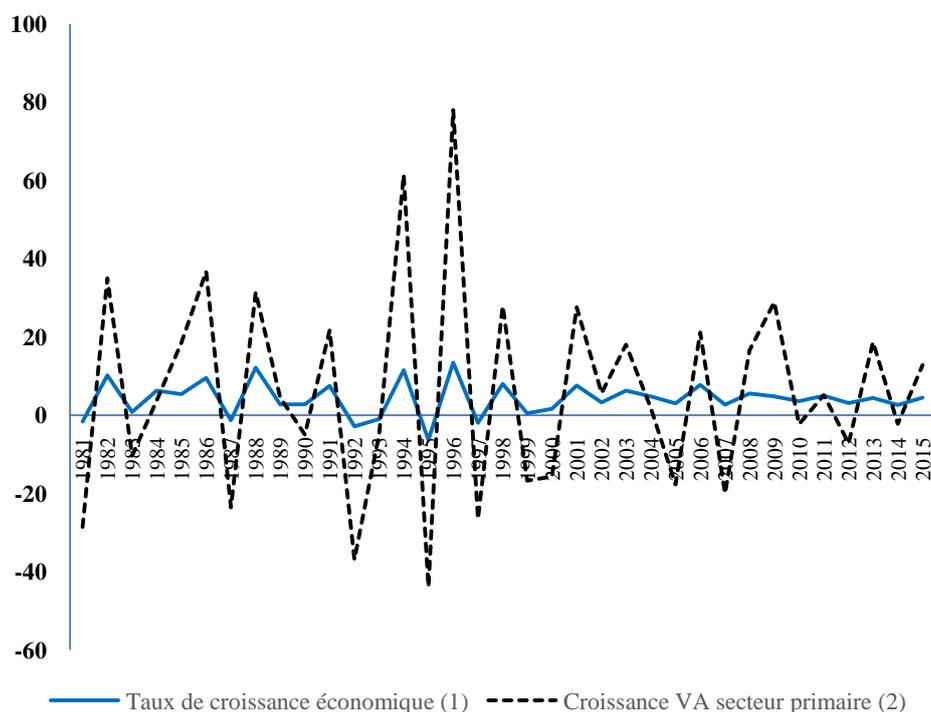
D'un point de vue historique la croissance économique du Maroc se caractérise par un comportement particulièrement volatile en raison de la prépondérance de la contribution du secteur agricole.

En effet, le facteur pluviométrique influe considérablement sur la performance de ce secteur, et plus précisément sur la production céréalière. A cet égard, cette dépendance et cette volatilité structurelles se répercutent négativement sur la pérennisation de la croissance et sur la capitalisation de ses effets.

L'observation de la trajectoire du taux de croissance depuis les années 90 montrent une évolution en dents de scie et laissent apparaître une influence assez remarquable des performances du secteur primaire en général.

Cette situation pourrait être expliquée par l'insuffisance des mesures préconisées pour la stabilisation de la croissance économique et la reconfiguration de la structure des activités agricoles de manière à limiter l'impact des aléas climatiques. Le poids des cultures céréalières, qui occupent 85% de la surface agricole utile, accentue cette instabilité de la croissance du PIB et se conjugue à l'insuffisance des résultats des activités non agricoles à assurer la résilience de la croissance économique.

Evolution du taux de croissance économique et de la croissance de la VA agricole du Maroc 1981-2015



Source : Elaboré par les auteurs sur la base de données du HCP et du MEF

D'un point de vue historique, il est utile de rappeler que l'économie marocaine a connu trois épisodes majeurs de croissance depuis les années 1960. Après l'indépendance, et pendant les deux premières décennies, le Maroc a tenté d'adopter une politique économique hybride combinant une tentative de substitution aux importations, en appuyant l'agriculture et en encourageant une industrie de base, et une volonté de promouvoir les exportations en vue d'améliorer la contribution de la demande extérieure à la relance de la croissance.

Dans ce sens, les trois plans de développement lancés au cours de cette période (1960-1964, 1965-1967 et 1973-1977) avaient pour orientation majeure de servir les deux objectifs précités à travers une intervention prononcée de l'Etat via des investissements publics visant à consolider la base productive mais aussi une démarche de soutien et de protection du secteur privé (en l'occurrence en promulguant la loi sur la marocanisation du 2 mars 1973).

Cette phase a été marquée par l'échec de la substitution aux importations et par la faible contribution des exportations aux efforts de relance. En revanche, il est à noter que la valeur ajoutée agricole s'est établie à 19,4% du PIB entre 1972-1982 alors qu'elle représentait 26,5% du PIB entre 1961-1971. Ce recul a été compensé par la performance des activités non agricoles et en l'occurrence le secteur tertiaire. La croissance moyenne durant cette période était de l'ordre de 4,9%.

Le deuxième épisode, s'étalant de 1982 à 1992 a été caractérisée par des déficiences significatives suite à l'aggravation de la dette extérieure (83% du PIB) et au creusement des déficits jumeaux, le déficit budgétaire était de 12% alors que le déficit du compte qui était de 12,3%. L'économie marocaine a subi des chocs exogènes très déstabilisateurs (Choc pétrolier, hausse du dollar, baisse du prix des phosphates) qui ont poussée à l'adoption du Plan d'Ajustement Structurel (PAS) ayant introduit un certain nombre de réformes qui pourraient s'apparenter à une « thérapie de choc » et qui convergeaient vers une stabilisation et une libéralisation plus poussée de l'économie ainsi qu'une limitation de l'intervention de l'Etat. Les mesures du PAS, quoiqu'elles aient permis d'améliorer la situation des finances publiques

et des comptes extérieurs, avaient entraîné une contraction de l'activité économique et une augmentation du chômage.

Eu égard aux conditions pluviométriques défavorables, la croissance était instable. Cependant, la contribution de l'agriculture à la création des richesses était de l'ordre de 17%. Ce secteur continuait de se répercuter sur l'ensemble de l'économie compte tenu du volume de ses exportations (40% durant cette phase) et de la population active qu'il emploie (40% de la population active globale). Le recul de la demande extérieure explique également l'instabilité de la croissance économique à cette époque.

Le troisième épisode 1993-2015 se caractérise par une prise de conscience de la nécessité d'une refonte du modèle économique du Maroc. Les réformes entamées durant cette période ont permis d'atténuer la volatilité de la croissance qui oscillait autour d'une moyenne de 5%.

Cette phase a été marquée par une volonté de contrôle des fondamentaux de l'économie notamment la maîtrise du taux d'inflation et de l'équilibre extérieur. De surcroît, des politiques sectorielles ont été lancées dans le sens de la diversification de l'économie et du rattrapage des déficits enregistrés durant les années précédentes.

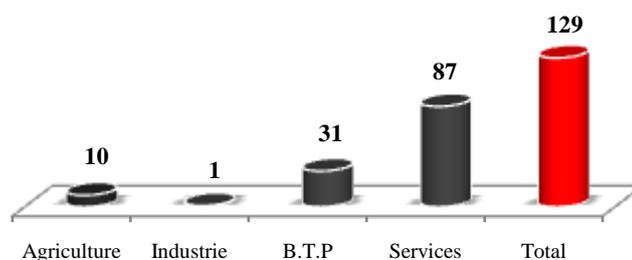
Aussi, les perturbations enregistrées par l'économie mondiale à partir de 2007 n'étaient pas sans conséquences sur le Maroc. En dépit d'un niveau de résilience plus important que les pays de la région, la performance de l'économie marocaine a subi les effets des chocs externes de cette époque et se sont traduit par un ralentissement du rythme de la croissance économique (une moyenne de 4,3% à partir de 2010 contre une moyenne de 5,1%. Les réformes adoptées durant cette période (réforme de la caisse de compensation, chantier de la régionalisation avancée, réforme des caisses de retraite, la loi organique de la loi des finances) ambitionnent de rattraper les retards enregistrés et de relancer la croissance économique d'une façon durable et inclusive.

2.2 Contributions sectorielles à la création de la richesse et de l'emploi

Avec une création annuelle moyenne de 129 mille postes d'emploi, le volume de l'emploi au Maroc est passé de 8,845 à 10,646 million entre 2000 et 2014. Sur les 1,801 million d'emplois créés au niveau national, 1,283 million l'ont été en milieu urbain (71% du total des emplois créés) contre 518 mille (29%) en milieu rural.

Dans ce cadre, le secteur des services, avec une création annuelle moyenne de 87 000 emplois (67% du total des emplois créés), reste le secteur pourvoyeur d'emplois au niveau national, suivi du secteur des BTP avec 31 mille emplois (24%), puis l'agriculture forêt et pêche (8%) et, en dernier lieu, le secteur de l'industrie (y compris l'artisanat) (1%)¹.

Créations annuelles moyennes d'emploi entre 2000 et 2014 par secteur d'activité économique (en milliers).



Source : Haut-commissariat au Plan, Direction de la Statistique (Enquête nationale sur l'emploi).

Par ailleurs, le tableau de bord sectoriel de 2015 établi par la Direction des Etudes et des Prévisions Financières du Ministère de l'Economie et des Finances laisse apparaître un bilan sectoriel mitigé en termes de participation des différentes branches d'activité à la création de la richesse et à la promotion de l'emploi.

En dépit de l'apport indéniable des plans et des stratégies déployés pour accompagner le développement économique du Maroc, de nombreux défis demeurent à relever dans la perspective d'impulser une véritable dynamique de mutation structurelle de l'économie et de rattrapage des retards en termes de modernisation du tissu productif, de montée en chaînes de valeurs et de convergence par rapport aux spécialisations qui caractérisent les tendances régionales et internationales.

A ce titre, l'apport des principaux secteurs d'activité en croissance et en création d'emplois se décline de la manière suivante² :

- **Secteur agricole :** Malgré ses fragilités, ce secteur revêt une importance stratégique pour l'économie du Maroc. Il a représenté près de 15,5% du total des valeurs ajoutées aux prix courants durant la période 2008-2013, 14,4% pour l'agriculture et 1,1% pour la pêche. Il a contribué pour 1,3 point à la croissance réelle du PIB (4,1%) sur la même période et emploie plus de 4 millions de personnes, soit 39,3% de la population active occupée.
- **Secteur des mines :** Ce secteur contribue de 4,8% au total des valeurs ajoutées aux prix courants et 16,1% de celles relatives aux activités secondaires entre 2008

¹ HCP (2015), « Note sur le marché du travail au Maroc entre 2000 et 2014 ».

² Ministère de l'Economie et des Finances (2015), « Tableau de bord sectoriel 2015 », Direction des Etudes et des Prévisions Financières.

et 2013. Il emploie directement plus de 67,7 milliers de personnes soit 0,6% de la population active occupée.

- **Secteur de l'énergie :** Le secteur de l'énergie contribue à hauteur de 2,7% du total des valeurs ajoutées aux prix courants et 9,1% de celles relatives aux activités secondaires entre 2008 et 2013. Il emploie directement plus de 37,9 milliers de personnes soit 0,4% de la population active occupée.
- **Secteur de l'industrie :** L'industrie contribue à hauteur de 15,5% du total des valeurs ajoutées aux prix courants et 52,5% de celles relatives aux activités secondaires entre 2008 et 2013. Il emploie plus de 1,2 million de personnes soit 11,4% de la population active occupée. L'émergence de nouvelles spécialisations à plus forte contribution à la valeur ajoutée, à l'emploi qualifié et aux exportations (automobile, l'aéronautique et l'offshoring) a permis d'améliorer l'attractivité du Maroc.
- **Secteur de l'artisanat :** Le chiffre d'affaires de l'artisanat a atteint 19,1 milliards de dirhams, soit une croissance annuelle moyenne de 13% entre 2007 et 2012. Le nombre de travailleurs a compté plus de 386.700 personnes.
- **Secteur du bâtiment et travaux publics :** Le BTP contribue à hauteur de 6,6% du total des valeurs ajoutées et 22,3% de celles relatives aux activités secondaires entre 2008 et 2013. Il emploie près d'un million de personnes soit 9,3% de la population active occupée, dont 11% dans le milieu urbain.
- **Secteur des transports :** Le transport contribue à hauteur de 3,9% du total des valeurs ajoutées et 7,1% de celles relatives aux activités tertiaires entre 2008 et 2013. Ce secteur emploie plus de 500.000 personnes soit 5% de la population active occupée, dont 6,6% dans le milieu urbain.
- **Secteur du tourisme :** Le secteur touristique représente 6,8% du PIB au titre de l'année 2013. Il totalise, dans son ensemble, 500 mille emplois. En 2014, Ce secteur continuait à drainer des recettes en hausse de 57 milliards de dirhams. Le Gouvernement poursuit la mise en œuvre de la Vision 2020 visant à doter le pays d'une offre touristique solide, diversifiée et équilibrée à même de faire du tourisme l'un des moteurs du développement socio-économique du Maroc.

D'un point de vue rétrospectif, les contributions des différents secteurs à la création d'emplois sont très corrélées à leurs apports en termes de points de PIB comme il ressort de la matrice des corrélations ci-après :

Matrice de corrélation

	Contribution/ croissance (en points)	Emplois du secteur (en milliers)	Part Emploi Total (en%)
Contribution/croissance (en points)	1,000	0,823	0,823
Corrélation Emplois du secteur (en milliers)	0,823	1,000	1,000
Part Emploi Total (en%)	0,823	1,000	1,000

Source : Calcul sous SPSS.

Le tableau ci-après fait ressortir l'instabilité et l'irrégularité de la contribution des différents secteurs à la création de la richesse. Le secteur primaire reste néanmoins prépondérant suivi du secteur des services :

Secteur d'activité	Tableau 1 : Contribution à la croissance économique (en points)													
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Secteur primaire (*)	-1,9	2,5	0,6	3,0	0,7	-1,8	3,0	-3,2	2,1	4,0	-0,4	0,8	-1,2	2,7
Industrie d'extraction	0,0	0,1	0,0	0,0	0,3	0,1	0,0	0,2	-0,1	-1,6	0,9	0,2	-0,1	-0,1
Secteur Industriel (**)	0,5	0,8	0,7	0,6	0,0	0,5	0,6	0,5	0,3	0,1	0,4	0,3	0,2	0,1
Services et autres secteurs (***)	2,5	2,9	1,4	2,2	2,7	3,1	2,7	3,1	2,1	1,8	1,6	3,0	2,9	1,4

Source : Haut-Commissariat au Plan, Calcul de la DEPF.

(*) Agriculture, chasse et services annexes ; Pêche, aquaculture.

(**) Industrie alimentaire et tabac ; Industrie du textile et du cuir ; Autres industries manufacturières ; Industrie chimique et para chimique ; Industrie mécanique et électrique.

(***) Commerce ; Hôtels et restaurants ; Transports ; Postes et télécommunications ; Activités financières et assurances ; Immobilier, location et services rendus aux entreprises ; Autres services non financiers ; Administration publique générale et sécurité sociale ; Education, santé et action sociale

De surcroît, le net progrès de l'apport du secteur des services, en termes de création d'emplois, laisse présager une tertiarisation de plus en plus affirmée de l'économie marocaine. Il est à noter également que le secteur primaire enregistre un net recul alors que la contribution de l'industrie connaît une stagnation depuis 2000 :

Secteur d'activité	Indicateur	Tableau 2 : Contribution à la création d'emplois													
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Secteur primaire	Emplois (en milliers)	4466	4282	4303	4680	4680	4626	4552	4442	4329	4311	4315	4286	4201	4210
	Part emploi total (en %)	47,9	46,2	45,7	47,6	47,1	46,5	44,6	43,1	41,7	41,2	40,9	40,4	39,6	39,3
Industrie d'extraction (Mines)	Emplois (en milliers)	54,2	45,0	49,9	53,5	40,9	40,9	39,9	48,4	51,5	42,5	41,8	50,2	67,7	67,7
	Part emploi total (en %)	0,6	0,5	0,5	0,6	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6
Secteur Industriel	Emplois (en milliers)	1110	1086	1133	1153	1178	1154	1157	1207	1228	1191	1183	1148	1212	1221
	Part emploi total (en %)	11,9	11,7	12,0	11,7	11,9	11,6	11,3	11,7	11,8	11,4	11,2	10,8	11,4	11,4
Services et autres secteurs	Emplois (en milliers)	3693	3855	3930	3945	4037	4127	4457	4609	4773	4919	5010	5125	5128	5213
	Part emploi total (en %)	39,6	41,6	41,8	40,1	40,6	43,4	43,7	44,7	46	47	47,5	48,3	48,4	48,7

Source : Haut-Commissariat au Plan, Calcul de la DEPF.

2.3 Impact de la politique économique sur la transformation structurelle : cas de la politique industrielle du Maroc

La politique économique remplit un rôle fondamental dans la réallocation intersectorielle des ressources qui représente un vecteur essentiel de la transformation structurelle de l'économie. A cet égard, la capacité des secteurs d'activité à générer une meilleure productivité, voire à capter plus de ressources additionnelles, constitue la clé de cette transformation.

Dans ce sens, les secteurs sont hétérogènes du point de vue de leur positionnement dans l'économie, de leurs contributions respectives à la création de la richesse et de leur degré de modernisation. Ainsi, les différents secteurs présentent des potentiels divergents et se heurtent à des freins qui ne sont pas forcément similaires.

A ce titre, Rodrick (2013) estime que l'industrie moderne offre plus de perspectives et se caractérise par sa capacité à converger plus rapidement que les autres secteurs vers la frontière de la productivité mondiale en dépit des déficiences institutionnelles, humaines ou géographiques.

Dans le même sens, Kaldor (1966) estimait que l'industrie se trouve au cœur du processus de développement : « *Les taux de croissance rapides sont presque toujours associés au taux de croissance rapide du secteur secondaire, principalement de l'industrie manufacturière et ... ceci est un attribut d'un stade intermédiaire de développement* ».

En effet, plusieurs études ont démontré le lien empirique entre la croissance du secteur industriel et la croissance du PIB. Kaldor (1966) considère que l'activité manufacturière est le moteur principal de la croissance économique en raison de l'existence de rendements croissants induisant une forte productivité du travail.

Aussi, la dynamique de la transformation structurelle est intimement liée au processus d'industrialisation. Chenery et al. (1986) ont analysé le lien empirique et théorique entre la croissance et l'industrialisation et ont conclu que le changement de la structure de l'économie passe nécessairement par le développement du secteur industriel : « *L'industrialisation est-elle nécessaire à une croissance continue ? Nos modèles de la transformation suggèrent que la réponse est généralement oui. (...). Nous concluons que, sur le plan empirique et théorique, une période durant laquelle la part de l'industrialisation augmente sensiblement est une caractéristique quasi universelle de la transformation structurelle* ».

A cet égard, Gaffar (2012) note que l'importance de l'industrie s'explique par sa prépondérance dans les échanges commerciaux internationaux et par l'ampleur des budgets de recherche qui lui sont réservés : « *Le développement de l'activité industrielle, productrice de biens matériels, est essentiel quand on sait que plus de 70 % des exportations et plus de 80 % des dépenses de R&D sont liées à l'industrie. Aucun pays ne peut imaginer rester sur une trajectoire de croissance s'il perd son industrie et se trouve, de ce fait, confronté à un déficit croissant de ses échanges extérieurs* ».

Conscient de l'ampleur des enjeux socio-économiques et des contraintes internes et externes, le Maroc s'est efforcé depuis les années 60 à promouvoir une diversification de sa base

productive et de mettre en place les jalons d'une transformation de la structure de son économie.

D'un point de vue rétrospectif, la politique industrielle du Maroc a été marquée par trois phases principales caractérisées par des choix différents en termes d'orientations sectorielles et de vision stratégique :

L'adoption d'une politique de substitution aux importations de 1960 à 1983 visant à protéger le tissu productif national et à orienter la production vers la satisfaction de la demande locale s'est soldée par un échec. Cette politique a même nourri la rente et l'aléa moral au niveau de certains secteurs, notamment le textile et l'agroalimentaire, qui n'ont pas entrepris des efforts suffisants pour améliorer leur compétitivité. Par ailleurs, l'insuffisance de la demande locale a empêché un véritable essor de l'industrie de transformation et un amortissement des investissements engagés.

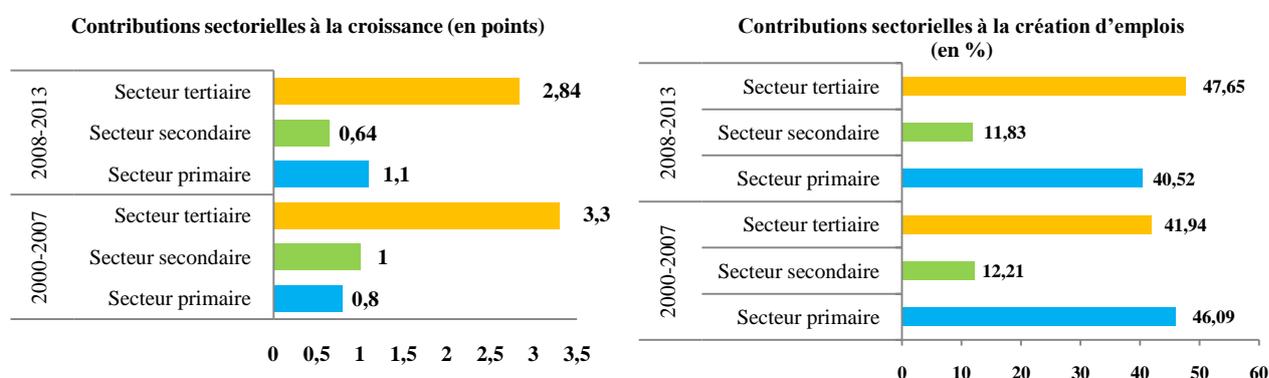
La deuxième étape s'étalant de 1984 à 2005 a été caractérisée par le choix de l'ouverture économique et la promotion des exportations en vue de corriger les dysfonctionnements de l'étape antérieure. Toutefois, le ciblage de spécialisation a été orienté vers des activités à faible valeur ajoutée et basé sur le bas coût de la main d'œuvre. La faible compétitivité des entreprises et le manque de valorisation des produits destinés à l'export expliquent l'incapacité de cette politique à développer un secteur industriel porteur de transformation structurelle tel qu'il ressort du revers subi par le secteur du textile suite au démantèlement de l'ATV en 2005 et l'inaptitude à faire face à la concurrence étrangère.

La troisième étape marquant la genèse de la nouvelle politique industrielle du Maroc a été enclenchée à partir de 2005 avec la mise en place du plan Emergence, du Plan National pour l'Emergence Industrielle puis du plan d'accélération industrielle. La prise de conscience de l'ampleur des évolutions de l'environnement internationale et des défis de la fragmentation des chaînes de valeur mondiales a conduit à l'orientation des efforts vers des secteurs à forte valeur ajoutée (Métiers Mondiaux du Maroc) et offrant des perspectives encourageantes pour une meilleure intégration dans les rouages de la division internationale du travail. Les objectifs de cette nouvelle génération de stratégies industrielles sont principalement l'amélioration de l'attractivité industrielle du Maroc en vue de capter plus de flux d'IDE, la concentration sur les secteurs à fort potentiel et l'orientation des exportations vers des marchés en expansion.

Néanmoins, cette succession de visions et de trajectoires d'industrialisation de l'économie marocaine n'a pas permis d'enclencher le processus de transformation structurelle espéré comme en témoigne l'évolution de la composition sectorielle de la structure du PIB et des contributions respectives à la création de la richesse et des emplois.

Tableau 3 : Composition sectorielle de la croissance économique et de l'emploi						
	2000-2007			2008-2013		
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
Part en % du PIB	14,2	26,6	59,2	15,3	25,04	58,2
Croissance moyenne	4,5	5,7	5,8	8,3	2,2	4,5
Contribution à la croissance (en points)	0,8	1	3,3	1,1	0,64	2,84
Contribution à la création d'emplois (en %)	46,09	12,21	41,94	40,52	11,83	47,65

Source : Haut-Commissariat au Plan, calculs des auteurs.



Source : HCP, élaborés par les auteurs.

L'observation des deux graphiques ci-dessus laisse apparaître une tendance à la tertiarisation de l'économie du Maroc. Le secteur tertiaire concentre en moyenne 47,65% du total des emplois en progression de 3,42% entre les deux périodes. Le recul des emplois du secteur primaire profite principalement au secteur tertiaire et très faiblement au secteur industriel.

La croissance économique est également tirée par le secteur tertiaire qui contribue en moyenne à hauteur de 2,84 points entre 2008 et 2013 au moment où la contribution du secteur secondaire enregistre une évolution qui reste en deçà des aspirations de la transformation structurelle.

Cette rigidité de la structure de l'économie marocaine pourrait être expliquée soit par l'inefficacité des efforts déployés pour la promotion du secteur industriel soit par des erreurs de ciblage en privilégiant des secteurs peu compétitifs et présentant de faibles capacités d'absorption soit par d'autres externalités négatives telles que les déficiences en termes de qualité institutionnelle, les carences de formation et de qualification, l'insuffisance de la productivité, la faiblesse de la valeur ajoutée des produits destinés à l'export...etc.

Cette situation incite à mener une réflexion profonde sur les leviers potentiels de la transformation de la structure de l'économie du Maroc et à apporter des réponses solides aux

problématiques de la volatilité de la croissance, de la dépendance des performances économiques du secteur agricole et de l'inertie du processus du changement structurel.

3. Analyse empirique du processus de transformation structurelle de l'économie marocaine

L'observation des politiques économiques menées par les pays ayant enclenché un processus de transformation structurelle montre que les efforts budgétaires consentis permettent d'accroître la productivité des facteurs, en l'occurrence à travers l'amélioration de la qualité des infrastructures.

L'interrogation analytique de notre contribution est de comprendre les effets de certains leviers de la politique économique du Maroc, y compris l'investissement (FBCF), sur l'évolution de la valeur ajoutée industrielle comme vecteur de changement structurel de l'économie marocaine.

Compte tenu des enseignements théoriques découlant de la revue de littérature ci-dessus, il s'agit dans cette section de procéder à une analyse quantitative en vue de comprendre et d'identifier d'un point de vue économétrique l'influence d'un ensemble de facteurs sur le processus d'industrialisation de l'économie marocaine.

En vue de mener cette analyse, nous proposons un modèle vectoriel à correction d'erreur en s'inspirant du modèle développé par Lavopa (2015) ayant étudié le développement économique comme un processus de changement structurel en postulant qu'il existe deux transformations clés qui doivent être réalisées: d'une part, l'absorption d'une part croissante de la population active dans la partie modernisée de l'économie (changement structurel); d'autre part, la mise à niveau technologique de ces secteurs modernes (rattrapage technologique). Le défaut de réalisation de l'une de ces transformations conduirait à une externalité insuffisante des avantages des flux internationaux de connaissances technologiques qui ne profiterait qu'à une fraction de la société.

Ainsi, le Maroc affiche une orientation volontariste pour la promotion du secteur industriel, notamment via le Plan d'accélération industrielle qui œuvre pour l'instauration d'écosystèmes qui permettraient de converger vers plus d'intégration et de limiter l'atomisation du secteur.

C'est dans ce cadre que notre papier s'emploie à évaluer empiriquement la pertinence de ce choix de politique économique en analysant les déterminants de la valeur ajoutée industrielle, à savoir la Formation Brute du Capital Fixe, les exportations de biens manufacturés, la population urbaine, le niveau de revenu par habitant, la contrainte de financement interne (crédits) et externe (Investissement Direct à l'Etranger). Notre objectif est d'identifier les éventuels liens de causalité à travers :

- La détermination de la relation de long terme entre les différentes variables ;
- La déduction des implications sur la performance industrielle de l'orientation de la politique industrielle, de l'ouverture à l'export et de la facilitation de l'accès au financement.

La méthodologie préconisée s'appuie sur le traitement économétrique des séries temporelles et se décline en quatre étapes principales :

- L'analyse de la stationnarité (*Tests de racine unitaire*) ;
- L'analyse de la cointégration (*Test de Johansen*) ;
- L'estimation du modèle vectoriel à correction d'erreur (*VECM*) ;
- Une régression multiple (MCO : Moindres Carrés Ordinaires).

3.1 Approche méthodologique :

Au titre de notre approche analytique, et après l'explication des raisons du choix des variables du modèle économétrique, nous procéderons dans un premier temps à l'examen de la stationnarité des séries chronologiques avant de chercher à mettre en évidence une relation de cointégration. Un modèle vectoriel à correction d'erreur serait adopté si une telle liaison existe. En définitive, nous proposons une régression multiple en Moindres Carrés Ordinaires pour corroborer les résultats du VECM.

3.1.1 Choix des variables et source des données :

Notre analyse de la fonction de la valeur ajoutée industrielle est spécifiée selon la forme suivante :

$$VA_IND_t = \alpha + \beta_1 FBCF_t + \beta_2 EXP_IND_t + \beta_3 POP_URB_t + \beta_4 PIB_HAB_t + \beta_5 CRED_t + \beta_6 IDE_t + \varepsilon_t$$

Où :

VA_IND : Valeur ajoutée industrielle en pourcentage du PIB

FBCF : Formation Brute du Capital Fixe en pourcentage du PIB

EXP_IND : Exportations industrielles en pourcentage des biens exportés

POP_URB : Population urbaine en pourcentage de la population totale

PIB_HAB : Logarithme du Revenu par habitant (en dollars constants de 2010)

CRED : Crédits accordés au secteur privé en pourcentage du PIB

IDE : Investissements Directs à l'Etranger en pourcentage du PIB

$(\beta_1, \beta_2, \beta_3, \beta_4, \beta_5, \beta_6)$: le vecteur des coefficients à estimer.

α : la constante à estimer.

ε_t : le terme d'erreur.

t : représente le temps.

Les données de notre analyse sont extraites de la base de données relative aux indicateurs du développement dans le monde de la banque mondiale (World Development Indicators, 2016) et ce pour la période allant de 1980 à 2014.

Le choix des variables exogènes expliquant l'évolution de la valeur ajoutée industrielle s'inspire de la littérature théorique et empirique portant sur les déterminants du processus de transformation structurelle de l'économie.

Dans ce sens, la variable endogène du modèle est la performance industrielle, pour laquelle nous retenons comme proxy la valeur ajoutée industrielle exprimée en pourcentage du PIB.

La FBCF a été retenue comme proxy de l'investissement dans la mesure où elle permet de capter les dépenses d'investissement et rend compte de l'accumulation des équipements, notamment industriels. Cette variable représente le taux d'investissement domestique. Un effet positif étant attendu de cette variable sur l'évolution de la croissance industrielle.

Les exportations des biens manufacturés, exprimées en pourcentage des exportations totales, comme proxy de la performance de l'industrie à l'export. Le développement des flux à l'export pourrait renseigner sur l'amélioration de l'offre exportable, en l'occurrence en termes de contenu technologique, et sur l'effet incitatif de la demande extérieure adressée au Maroc.

Le PIB par habitant comme proxy du revenu des ménages renseigne sur le potentiel de consommation pouvant impulser le développement de nouvelles activités productrices dans le secteur manufacturier en vue de répondre localement à une demande intérieure supplémentaire. La transformation logarithmique de cette variable permet de pallier le problème lié aux effets de grandeur.

La population urbaine reflète l'évolution de l'urbanisme qui accompagne en général le processus d'industrialisation. Cette évolution devrait, en principe, se traduire par un déversement de la population rurale provenant du secteur agricole vers le secteur industriel en milieu urbain. Ce mouvement d'urbanisation contribue aussi à densifier le marché non-agricole. A cet égard, de nombreux travaux, [Hansen (1990), Mac Kellar et Vining (1995), Moomaw et Shatter (1996), Henderson, Shalizi et Venables (2001)], dont ceux de Williamson (1965) suggèrent que le degré de concentration urbaine dépend du stade du développement du pays mais aussi du niveau de revenu par habitant³. Nous estimons donc que le capital humain potentiel mis à la disposition du secteur industriel pourrait être appréhendé par le proxy de la population urbaine. Ce choix a été effectué en respect de la littérature afférente à la dynamique de la transformation structurelle mais aussi par le manque de séries statistiques complètes sur le vivier des emplois industriels.

Les crédits accordés par le secteur bancaire rapportés au PIB permettent de tenir compte de la facilité d'accès au financement qui constitue un facteur clé dans l'accompagnement du processus de transformation de la structure de l'économie marocaine.

Les IDE dont l'orientation sectorielle pourrait avoir des impacts significatifs sur le processus de transformation structurelle dans la mesure où ils impactent la dynamique de spécialisation du tissu productif national. Par ailleurs, il est à noter que les IDE pourraient avoir des effets

³A ce titre, Mac Kellar et Vining (1995) parlent de la « règle des 5000 \$ » qui constitue, selon ces auteurs, le seuil du revenu par habitant au-dessus duquel la concentration urbaine tend à se réduire. Ce seuil doit être à relativiser en fonction

d'entraînement (*crowding in*) en cas de complémentarité avec l'investissement domestique. En revanche, l'investissement étranger pourrait se traduire également par un effet d'éviction (*crowding out*) sur l'investissement local. Cette question a été traitée, entre autres, par Boukha et Zatl (2000) qui soutiennent l'absence de complémentarité entre investissement étranger et investissement local au niveau des Pays Sud et Est de la Méditerranée (PSEM).

Dans ce sens, Bronstein, De Gregoric et Lee (1998) suggèrent que l'IDE est un véhicule important pour le transfert de technologie, ce qui contribue relativement plus à la croissance que l'investissement intérieur. Cependant, une productivité élevée de l'IDE ne peut être atteinte que lorsque le pays hôte détient un stock minimum de capital humain. Ainsi, l'IDE contribue à la croissance économique seulement quand une capacité d'absorption suffisante des technologies de pointe est disponible dans l'économie d'accueil. Il serait ainsi question d'essayer de vérifier la portée de ce constat dans le cadre de notre analyse.

3.1.2 Analyse de la stationnarité : Test Dikey-Fuller Augmenté (ADF)

Une série chronologique X_t ($t=1,2,\dots$) est dite stationnaire (au sens faible) si ses propriétés statistiques ne varient pas dans le temps (espérance, variance, auto-corrélation). Les tests de stationnarité permettent de pallier le risque de régression fallacieuse. A cet égard, nous proposons le test de Dikey-Fuller Augmenté (ADF) qui se base sur l'hypothèse de corrélation des résidus et sur l'estimation par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) des trois modèles ci-après :

$$\begin{aligned}
 [1] \quad \Delta x_t &= \rho x_{t-1} - \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta x_{t-j+1} + \varepsilon_t \\
 [2] \quad \Delta x_t &= \rho x_{t-1} - \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta x_{t-j+1} + c + \varepsilon_t \\
 [3] \quad \Delta x_t &= \rho x_{t-1} - \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta x_{t-j+1} + c + b_t + \varepsilon_t
 \end{aligned}$$

Le test ADF nous permettra d'identifier la présence de racine unitaire au niveau des différentes séries en vérifiant l'hypothèse nulle contre l'hypothèse alternative.

3.1.3 Analyse de la cointégration : Test de Johansen

La littérature économique récente concernant la théorie de l'équilibre démontre qu'une série macro-économique stationnaire peut être le résultat d'une combinaison de variables nonstationnaires, d'où l'importance actuelle de l'analyse de la cointégration à k variables.

Dans un modèle économétrique à k variables explicatives :

$$y_t = \beta_0 + \beta_1 x_{1t} + \beta_2 x_{2t} + \dots + \beta_k x_{kt} + \varepsilon_t$$

Si les variables (y_t et x_{kt}) sont non stationnaires, $I(1)$ par exemple, il existe alors un risque de cointégration. En effet, l'existence d'une éventuelle cointégration implique que les variables doivent être non stationnaires (Bourbonnais, 2015).

Ainsi, l'analyse de cointégration permet de tester l'existence d'une éventuelle relation de long terme entre deux variables non stationnaires. Deux chroniques sont co-intégrées en cas de vérification de deux conditions :

- Les séries sont affectées d'une tendance stochastique de même ordre d'intégration ;
- Une combinaison linéaire de ces séries permet de se ramener à une série d'ordre d'intégration inférieur.

Dans le cadre de ce travail, nous préconisons le test de cointégration de Johansen qui utilise la statistique de la trace et celle de la valeur propre maximale. Ce test conduit à la détermination du nombre de relations d'équilibre de long terme entre des variables intégrées de même ordre.

3.1.3 Estimation du modèle vectoriel à correction d'erreur : VECM

Au niveau théorique, la mise en évidence de relations causales entre les variables économiques fournit des éléments de réflexion propices à une meilleure compréhension des phénomènes économiques. De manière pratique, « *the causal knowledge* » est nécessaire à une formulation correcte de la politique économique (Bourbonnais, 2015).

En vue de vérifier empiriquement si effectivement les variables exogènes retenues ont un effet sur notre variable endogène, nous utiliserons un modèle vectoriel à correction d'erreur ou VECM (*Vecteur Error-Correction Model*).

Rappelons que le VECM peut être envisagé si le test de stationnarité fait ressortir que les séries sont intégrées du même ordre, c'est-à-dire lorsqu'il y'a un risque de cointégration. Il s'agit ainsi de déterminer, dans un premier temps, le nombre de retards p du modèle VAR(p) en se basant sur les critères d'information (Akaike, Schwarz et Hannan-Quinn). Ensuite le test de Johansen, susmentionné, nous permettra d'identifier les relations de long terme entre les variables. Enfin, le modèle VECM sera estimé suivant la méthode du maximum de vraisemblance tout en procédant aux tests usuels en vue d'apprécier la significativité des coefficients.

3.2 Résultats empiriques et implications de politique économique

3.2.1 Analyse de la stationnarité et détermination du nombre de retards

Avant de procéder aux tests de racine unitaire des séries statistiques, nous avons analysé graphiquement l'évolution des différentes variables (voir annexe 2). L'observation des courbes laisse présager que les séries ne sont pas stationnaires.

Ce premier constat est appuyé par le test de *Dickey-Fuller Augmenté* (ADF) qui indique que les séries ne sont pas stationnaires en niveau. A la lumière du test ADF, nous pouvons

conclure que l'ordre d'intégration des variables proposées est égal à 1 comme il ressort du tableau ci-dessous :

Tableau 4 : **Ordre d'intégration des variables**

VA_IND _t	FBCF _t	EXP_IND _t	POP_URB _t	PIB_HAB _t	CRED _t	IDE _t
I(1)	I(1)	I(1)	I(1)	I(1)	I(1)	I(1)

Source : Auteurs, sur la base des tests effectués sous Eviews.

Dans le but de déterminer le décalage optimal (Lag optimal) nous préconisons les critères d'AKAIKE (AIC), de SCHWARZ (SC) et de HANNAN-QUINN(HQ). Dans le cas de la représentation VAR, ces critères peuvent être utilisés pour déterminer l'ordre p du modèle (p étant le nombre de retards optimal).

Dans ce sens, le tableau ci-après nous permet d'identifier le lag optimal de notre modèle :

Tableau 5 : **Détermination du décalage optimal**

Décalage	AIC	SC	HQ
0	-4.493320	-4.175879	-4.386510
1	-15.23328	-12.69375	-14.37880
2	-17.01180	-12.25018	-15.40966

Source : Calculs des auteurs sous EVIEWS.

Le décalage optimal est de **2** suivant le critère d'AKAIKE et de Hannan car **-17.01180** et **-15.40966** représentent les valeurs qui permettent de minimiser les critères d'informations.

L'étape suivante est l'analyse de la cointégration qui va nous permettre de nous prononcer sur une éventuelle relation à long terme entre les variables.

3.2.2 Analyse de la cointégration

Le test de Johansen permet de déceler une relation de cointégration. Les tests de la trace mettent en relief des probabilités inférieures à 0.05, ce qui permet de rejeter l'hypothèse nulle d'absence de relation de cointégration.

Tableau 6 : **Test de Johansen**

Hypothèses	Test Trace	Valeur critique 5%	Probabilité
Aucune *	316.0875	125.6154	0.0000
Au plus 1 *	212.3232	95.75366	0.0000
Au plus 2 *	121.5709	69.81889	0.0000
Au plus 3 *	67.33900	47.85613	0.0003
Au plus 4 *	36.40320	29.79707	0.0075
Au plus 5	14.90089	15.49471	0.0613
Au plus 6	0.226662	3.841466	0.6340

Source : Calculs sous Eviews.

L'étape suivante consiste à estimer un modèle vectoriel à correction d'erreur.

3.2.3 Estimation du Modèle Vectoriel à Correction d'Erreur

Le VECM se présente de la manière suivante :

$$\begin{aligned}
 D(LVA_IND) = & 0.017234*(LVA_IND(-1) + 1.17572800883*LEXP_IND(-1) - \\
 & \quad \quad \quad (0.9002) \\
 & 0.132678898692*LFBCF(-1) - 0.113814532043*POP_URB(-1) + 1.69381354805*LPIB_HAB(-1) - \\
 & 0.0908180929863*LCRED(-1) - 0.00311126335168*IDE(-1) - 14.3014354511) - \\
 & 0.753769*D(LVA_IND(-1)) - 0.407374*D(LVA_IND(-2)) - 0.071756*D(LEXP_IND(-1)) + \\
 & \quad \quad \quad (0.0173) \quad \quad \quad (0.1151) \quad \quad \quad (0.6249) \\
 & 0.185568*D(LEXP_IND(-2)) - 0.104441*D(LFBCF(-1)) + 0.048855*D(LFBCF(-2)) - \\
 & \quad \quad \quad (0.0795) \quad \quad \quad (0.4761) \quad \quad \quad (0.6885) \\
 & 0.181860*D(POP_URB(-1)) + 0.122221*D(POP_URB(-2)) + 0.300823*D(LPIB_HAB(-1)) + \\
 & \quad \quad \quad (0.3360) \quad \quad \quad (0.4564) \quad \quad \quad (0.3776) \\
 & 0.106531*D(LPIB_HAB(-2)) + 0.081408*LCRED(-1) + 0.088619*LCRED(-2) + \\
 & \quad \quad \quad (0.7698) \quad \quad \quad (0.5880) \quad \quad \quad (0.4327) \\
 & 0.006907*D(IDE(-1)) + 0.003339*D(IDE(-2)) - 0.000534 \\
 & \quad \quad \quad (0.3768) \quad \quad \quad (0.6804) \quad \quad \quad (0.9894)
 \end{aligned}$$

Le coefficient de rappel vers l'équilibre qui est de l'ordre de 0.017234 est statistiquement positif et non significatif. Cette situation nous conduit à rejeter le comportement de court terme envisagé. Les variables exogènes sélectionnées n'exercent pas un impact significatif sur le processus industriel au Maroc du moins à court terme. Les coefficients associés aux relations de long terme ressortent pour la plupart non significatifs attestant qu'il faudrait déployer des efforts supplémentaires en vue d'amorcer un réel processus de transformation structurelle.

Dans le but de corroborer les résultats obtenus au titre du VECM, une évaluation par la méthode des MCO des différents déterminants du processus industriel au Maroc permet de mettre en relief plusieurs enseignements.

3.2.4 Régression multiple en MCO

Les résultats qui ressortent de l'estimation de notre équation de régression multiple sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7 : Estimation de l'équation de la régression multiple

Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D_PIB_HAB	-0.562853	0.193595	-2.907374	0.0072
D_IDE	-0.000168	0.005959	-0.028109	0.9778
D_FBCF	0.111500	0.097096	1.148346	0.2609
D_EXP_IND	-0.025302	0.086795	-0.291521	0.7729
D_CRED	0.054926	0.084542	0.649686	0.5214
DPOP_URB	-0.492138	1.576811	-0.312109	0.7574
C	0.015699	0.019918	0.788156	0.4375

Source : Calculs sous Eviews.

De manière générale, les résultats qui se dégagent de l'estimation de notre équation valident le modèle et montrent qu'il n'y a pas de régression fallacieuse puisque le R^2 qui est égal à 0.456585 est inférieur à la statistique de Durbin-Watson qui est égale à 2.654195 (voir annexe n° 6).

Le tableau ci-dessus fait ressortir une corrélation négative entre le revenu par habitant et le processus industriel. Cette relation ne doit pas être interprétée de la sorte mais plutôt que le Maroc n'a pas encore atteint un niveau optimal de revenu par habitant à même de consolider la demande intérieure de manière à stimuler de nouvelles activités industrielles. C'est dans ce sens que Imbs et Wacziarg (2003) ont postulé que le processus industriel passe par des étapes alternant diversification et concentration sectorielles en fonction du niveau du revenu par habitant.

S'agissant des IDE, ils présentent un impact négatif. Ceci permet de mettre en relief la faiblesse des effets d'entraînement amorcés par la contrainte de financement externe. Par contre les crédits qui représentent la contrainte de financement interne impactent positivement la stratégie industrielle.

La FBCF retenue comme proxy de l'investissement ressort positive, ce qui permet d'attester des effets cumulés de l'investissement sur le processus industriel. En revanche, la population urbaine retenue comme vecteur du capital humain est négativement corrélée à la valeur ajoutée industrielle. Ce constat pourrait référer au manque de qualification de la main d'œuvre qui proviendrait, en l'occurrence, de la dynamique de l'exode rural.

En définitive, les exportations des biens manufacturés sont négativement corrélées à la valeur ajoutée industrielle. Ceci pourrait renseigner sur le faible contenu technologique des exportations industrielles. Le Maroc étant appelé à s'inscrire dans une perspective de transformation structurelle de son tissu économique, ce dernier devrait fournir plus d'efforts au niveau de la qualification professionnelle, des réformes supplémentaires d'attractivité des IDE ainsi qu'une revalorisation de l'offre exportable industrielle dans une optique de montée en gamme permettant d'assurer un meilleur ancrage au sein des chaînes de valeur mondiale.

Conclusion

La cohérence des politiques économiques s'avère nécessaire en vue de garantir l'efficacité des efforts consentis par le Maroc pour promouvoir une véritable transformation structurelle de son économie. En effet, la coordination des politiques conjoncturelle et des politiques structurelles ainsi que l'atténuation des aléas de la discontinuité des différents plans sectoriels du fait du caractère aléatoire de la variable politique (changement de gouvernements et donc d'orientations stratégiques) représentent un enjeu majeur pour l'économie marocaine.

Pour aspirer à une véritable transformation structurelle de l'économie, il va falloir y apporter des réponses structurelles en agissant sur le long terme et en concentrant les efforts sur les secteurs à fort potentiel. En effet, et compte tenu du cumul flagrant en termes de déficits socio-économiques (manque d'inclusivité de l'économie, défaillances institutionnelles,

discontinuité des politiques, inégalités, rente...), les réponses conjoncturelles s'avèrent inefficaces et doivent être principalement orientées vers l'atténuation des chocs à court terme.

L'aridité du climat au Maroc constitue un facteur de fragilisation du processus de développement au Maroc et incite à une rationalisation de la gestion des ressources hydriques, au renforcement des investissements orientés vers la promotion des énergies alternatives et à une meilleure prise en charge de la question environnementale dans le cadre des différentes politiques économiques. Il s'agit de limiter les effets collatéraux du risque climatique sur la continuité de la croissance et sur l'accumulation des facteurs nécessaires la mutation qualitative de la structure de l'économie.

Ainsi, la transformation économique structurelle ne peut pas être conçue comme un simple reversement des ressources du secteur primaire au secteur secondaire, ou du passage d'une économie rurale à une économie urbanisée. Il s'agit d'inscrire ce processus de changement dans une dynamique intégrée susceptible d'aboutir à l'essor d'un secteur industriel moderne et productif sans pour autant abandonner le secteur agricole mais en œuvrant pour l'amélioration de sa productivité en remplaçant le facteur travail (transféré vers l'activité manufacturière) par la technologie ainsi que pour une industrialisation de l'agriculture dans le but de réduire sa vulnérabilité.

Par ailleurs, s'il est admis que la densification de l'économie à travers la promotion de grappes urbaines interconnectées permet d'aboutir à une meilleure efficacité économique, il n'en demeure pas moins que la politique économique doit tenir compte de la nécessité de maintenir un équilibre territorial dans la répartition des activités économiques pour éviter d'aggraver les disparités spatiales.

C'est ainsi que Rodrick (2013) estime que dans le cas d'une économie hybride, telle que l'économie marocaine, englobant des secteurs à productivité et à niveau de modernisation hétérogènes, il est préférable de préconiser, une politique économique axée autour d'un modèle de croissance néoclassique orienté vers la consolidation des fondamentaux (équilibres macroéconomiques, qualité institutionnelle, climat des affaires, ...etc.) en parallèle avec une stratégie de transformation structurelle ciblée et intégrée (investissement public ciblé, appui aux secteurs à fort potentiel, amélioration des infrastructures et du capital humain, ...etc.).

A ce titre, le nouveau découpage régional du Maroc, marquant le passage de 16 à 12 régions à partir de l'année 2016 et offrant de nouvelles prérogatives aux collectivités territoriales, devrait aboutir à une allocation plus rationnelle des ressources et une configuration plus organisée de l'économie. Le déséquilibre constaté au niveau de la contribution des différentes régions à la création de la richesse ne peut pas être comblé par le seul mécanisme de solidarité mais nécessite une réflexion plus profonde en vue de faire émerger des pôles de compétitivité régionaux basés sur les avantages comparatifs respectifs de chacune d'entre elles dans une logique de capacitation au lieu de la logique d'assistanat.

L'urbanisation du Maroc paraît indissociable de ses ambitions pour une transformation de la structure de son économie eu égard aux gains en termes de productivité et de compétitivité qui

en découlent. L'accentuation des efforts budgétaires en termes d'investissement public orienté vers l'amélioration de la connectivité des pôles urbains est décisive à cet égard.

Par ailleurs, la politique industrielle du Maroc est appelée à tenir compte de l'internationalisation de plus en plus poussée des chaînes de valeur mondiales et d'orienter les mesures vers l'amélioration du positionnement du Maroc et le renforcement de la compétitivité des entreprises nationales. Une analyse fine des liens inter-industries (notamment ceux liant les Métiers Mondiaux du Maroc) permettrait également d'identifier les pistes d'amélioration de la synergie entre les différentes branches d'activité.

De surcroît, la demande extérieure revêt une importance cruciale pour le développement industriel de l'économie eu égard à l'insuffisance de la taille du marché national à amortir et à rentabiliser rapidement les investissements consentis par l'Etat et par le secteur privé. Gaffard (2012) insiste sur le volume de la demande en vue d'engendrer des rendements croissants et sur le rôle de la demande extérieure dans la compensation du manque de la demande intérieure : *« la performance industrielle dépend aussi de la taille de la demande si l'on se souvient que le propre de l'organisation industrielle est d'engendrer des rendements croissants qui exigent une augmentation à due proportion de la demande. Deux questions sont alors posées. La première est celle du rôle joué par la demande extérieure qui vient éventuellement en complément ou en substitut de la demande interne. La deuxième est celle de la relation entre la demande et la répartition des revenus et des richesses »*. Dans ce sens, le Maroc est appelé à diversifier ses marchés de destination et à promouvoir la coopération sud-sud qui pourrait constituer un véritable levier de la montée en gamme de l'industrie marocaine vu la concurrence exacerbée sur les marchés du nord qui restent dominés par des puissances économiques plus compétitives.

Références bibliographiques

Abramovitz M. (1983), « *Notes on International Differences in Productivity Growth Rates* », in D. C. Mueller (éd.), *The Political Economy of Growth*, New Haven, Yale up.

BAD (2013), « *Rapport sur les Perspectives Economiques Africaines* ».

Bairoch P. (1989), « *Les trois révolutions agricoles du monde développé : rendements et productivité de 1800 à 1985* », *Annales ESC*, 2, 317-353.

Bouklia H.F. et Zatla N. (2000), « *L'IDE dans le Bassin Méditerranéen : Ses Déterminants et Son Effet sur la Croissance Economique* », Seconde Conférence du FEMISE.

Bourbonnais R. (2015), « *Econométrie* », Éditions Dunod.

Bronstein E., De Gregoric J. et Lee J.W. (1995), « *How Does Foreign Direct Investment affect Economic Growth?* », National Bureau of Economic Research Working Paper, n° 5057, Cambridge.

CEA (2005), « *Relever le défi posé par le chômage et la pauvreté en Afrique. Rapport Economique sur l'Afrique 2005* », Commission économique pour l'Afrique Addis-Abeba, Ethiopie.

Chenery H.B. (1960), « *Patterns of Industrial Growth* », *American Economic Review*, 50, 624-653.

Chenery H.B. (1979), « *Structural Change and Development Policy* », Oxford University Press, New York.

Clark, Colin (1957), « *The Conditions of Economic Progress* », 3rd edition, London: Macmillan.

CNUCED (2006), « *Rapport sur les pays les moins avancés* ».

CNUCED (2014), « *Catalyser l'investissement pour une croissance transformatrice* ».

Gaffard (2012), « *Compétitivité et développement industriel : un défi européen* », OFCE, les notes, N° 19 / 3 mai 2012.

Hansen N. (1990), « *Impacts of small and intermediate-sized cities on population distribution: issues and responses* », *Regional Development Dialogue*, 11, 60-76.

HCP (2015), « *Note sur le marché du travail au Maroc entre 2000 et 2014* ».

Henderson J. V., Shalizi Z., Venables J. (2001), « *Geography and development* », *Journal of Economic Geography*, 1, 81-105.

Imbs J., Wacziarg R. (2003), «*Stages of Diversification*», the American Economic Review, Vol. 93 no. 1.

Kaldor N. (1966), «*Causes of the Slow Rate of Economic Growth of the United Kingdom, an Inaugural Lecture* », Cambridge: Cambridge University Press.

Kuznets S. (1966), «*Modern Economic Growth* », New Haven: Yale University Press.

Kuznets S. (1971), «*Economic Growth of Nation: Total Output and Production Structure* », Harvard University Press, Cambridge.

Lavopa A. (2015),«*Structural Transformation and Economic Development.Can Development Traps be Avoided?* », Universitaire Pers Maastricht.

Mac Kellar F.L., Vining D.R. (1995), «*Population concentration in less developed countries: new evidence* », Papers in Regional Science.

Matsuyama K. (2008), «*Structural Change in An Interdependent World: a Global View of Manufacturing Decline*», Journal of the European Economic Association, Wiley-Blackwell, Vol. 7.2009, 2/3, pp. 478-486, Oxford.

Ministère de l'Economie et des Finances (2015), «*Tableau de bord sectoriel 2015* », Direction des Etudes et des Prévisions Financières.

Moomaw R. L., Shatter A. M. (1996), «*Urbanization and economic development: a bias toward large cities?* », Journal of Urban Economics, 40, 13-37.

Rodrik, D. (2013), «*Unconditional Convergence in Manufacturing* », Quarterly Journal of Economics, 128.

Rodrik D., Mc Millan (2011), «*Globalization, Structural Change, and Productivity Growth* », working paper, Harvard Kennedy School.

Syrquin M. (1988), «*Patterns of Structural Change* », in Hollis Chenery and T.N. Srinivasan, eds., Handbook of Development Economics, Vol. 1, Amsterdam and New York: North Holland.

Syrquin M. (1988), «*Croissance économique et changement structurel en Colombie. Une comparaison internationale* », In: TiersMonde, tome 29, n°115,Industrialisation et développement. Modèles, expériences, perspectives. pp. 481-492;

Timmer P. (2009), «*A World without Agriculture: The structural Transformation in Historical Perspectives* », The AEI Press, Washington, DC: American Enterprise Institute.

Williamson J.G. (1965), «*Regional inequality and the process of national development: a description of the patterns* », Economic Development and Cultural Change.